



DESCRIPTION DE TRAVAIL

À noter que le masculin est utilisé pour alléger le texte.

Renseignements sur le poste

Numéro du poste Divers	Titre du poste Gestionnaire des programmes	
Classification du poste WP-05	Date d'entrée en vigueur	
Numéro de décision NAT-2096	Code du poste 500674	Code national des professions 41403
Ministère ou organisme Service correctionnel du Canada	Agent des griefs Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Code de bureau Divers
Composante organisationnelle (Secteur/Division)	Emplacement géographique Divers	
Exigences linguistiques Divers	Profil linguistique Divers	
Exigences en matière de communication Divers	Exigences relatives à la sécurité Divers	

Renseignements sur le superviseur

Numéro du poste Divers	Titre du poste Directeur adjoint, Interventions / Sous-directeur d'établissement, pavillon de ressourcement	Classification du poste AS-07
----------------------------------	---	---

Déclaration de l'employé

J'ai eu l'occasion de lire et de commenter le contenu de la présente description de travail.

Nom de l'employé	Signature	Date

Déclaration du superviseur

La présente description de travail constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom du superviseur	Signature	Date

Autorisation du gestionnaire

La présente description de travail constitue une description fidèle des tâches liées au poste.

Nom et titre du gestionnaire	Signature	Date

DESCRIPTION DE TRAVAIL

Résultats axés sur le service à la clientèle

Prestation et gestion des programmes sociaux et correctionnels dans un établissement correctionnel fédéral au sein du Service correctionnel du Canada (SCC), et supervision des délinquants inscrits à ces programmes pour faciliter la réussite d'un retour à un mode de vie productif et respectueux de la loi.

Activités principales

Planifie, organise, dirige et coordonne la prestation des programmes correctionnels et sociaux, ainsi que les activités des délinquants, notamment les services éducatifs et les services de bibliothèque, l'emploi et l'employabilité des délinquants, la paie et la formation professionnelle, les mesures incitatives au travail ou à la formation, les programmes de bénévolat et les programmes pour les Autochtones, de même que les autres programmes mis en place à l'intention des délinquants au sein d'un établissement correctionnel fédéral.

Contribue à l'élaboration ou à la révision des programmes et des activités, ainsi que des procédures et des politiques relatives à la prestation des programmes, et veille à leur mise en œuvre; prépare et élabore des rapports, des plans et des documents stratégiques aidant à la planification et à la prise de décision relative aux programmes correctionnels et aux activités de réadaptation.

Recueille, traite et interprète les données et les renseignements sur les besoins liés aux facteurs criminogènes de la population de délinquants; examine et analyse les évaluations initiales des délinquants et les plans correctionnels, évalue les exigences des programmes correctionnels et tient à jour les bases de données, les rapports, les documents de recherche et les évaluations connexes qui contribuent à la compétence en matière d'affectation et de prestation des programmes.

Veille à l'efficacité des programmes, des services, des stratégies, des procédures, ainsi que des interventions telles que la réadaptation, l'emploi et la réinsertion sociale des délinquants, pour répondre aux exigences et atteindre les objectifs d'accréditation; prend des mesures correctives pour maximiser les résultats; et gère les ressources humaines, financières et matérielles affectées pour faciliter la réinsertion sociale des délinquants.

Supervise la mise en œuvre des programmes correctionnels; élabore, coordonne et tient à jour le système de planification des programmes dans le but de prioriser la participation des délinquants aux programmes et aux interventions; effectue un examen de la qualité des rapports de fin de programme en fonction des principes de gestion des risques et dans le respect des politiques, recommande des stratégies efficaces de gestion des risques, et répond aux plaintes et griefs relatives aux programmes.

Assure la supervision et l'orientation du personnel dans ses interventions pour s'attaquer aux facteurs contributifs des délinquants; motive les délinquants à participer à leur plan correctionnel et examine les suspensions ou les interruptions des programmes, ainsi que les évaluations globales du rendement des délinquants dans le contexte des programmes correctionnels et d'autres services.

Surveille la prestation des différents programmes et activités en supervisant les employés, le personnel contractuel et les bénévoles, et en coordonnant les différentes disciplines professionnelles; détermine les besoins en matière de personnel, d'équipement et de matériel nécessaires à la réalisation des programmes; collabore avec différents départements et des représentants de la collectivité au sujet de l'élaboration de projets que les délinquants pourront entreprendre ou compléter.

Collabore avec les équipes de gestion de cas pour analyser les besoins de la population de délinquants; fait des recommandations à la haute direction concernant la prestation de services et les programmes; offre des séances de formation et d'information sur les politiques et programmes correctionnels; préside ou participe à des comités, des groupes de ressources liés aux tâches et des comités tels que le Comité d'intervention correctionnelle; participe à des réunions, des groupes de travail et des équipes de projet multidisciplinaires.

Supervise les employés subalternes, élabore des plans de travail, évalue le rendement, répond aux besoins en matière de formation, résout les problèmes de rendement et assure un milieu de travail sain et productif; veille à l'utilisation optimale des ressources, établit l'ordre de priorités du travail, et fournit une orientation et un encadrement au personnel et aux équipes de projets.

Le titulaire du poste détient le titre d'agent de la paix.

Habilités et connaissances

Connaissance des principes et des méthodes de leadership, de gestion des ressources humaines et de gestion du changement, afin de diriger, superviser et motiver le personnel et les équipes de projet; établir et maintenir des relations de travail efficaces avec le personnel, les cadres et divers intervenants; résoudre les problèmes de rendement; favoriser et promouvoir un environnement de travail positif.

Connaissance de l'histoire sociale des différentes cultures et de leurs effets sur les traumatismes intergénérationnels, afin de comprendre les besoins particuliers des délinquants appartenant à des groupes ethnoculturels minoritaires, ainsi que leur impact sur la réinsertion de ces délinquants; proposer des interventions adaptées et mettre à disposition des possibilités culturelles réparatrices.

Connaissance de la mission, du mandat, de la structure, des rôles et des responsabilités du SCC, ainsi que de ses politiques, ses instructions permanentes et ses directives régissant la prestation des programmes et des services au sein d'un établissement correctionnel fédéral, afin de coordonner la prestation des programmes et des services sociaux et correctionnels, et de s'assurer qu'ils correspondent aux priorités du SCC.

Connaissance des règlements et des lois applicables, notamment la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition (LSCMLC)* et son règlement d'application (*RSCMLC*), le *Code criminel du Canada* et la *Charte canadienne des droits et libertés*, afin de déterminer leur incidence sur les programmes et les services offerts; assurer la cohérence dans l'admission, la détention et la mise en liberté des délinquants relevant du SCC; administrer des programmes correctionnels efficaces.

Connaissance des lois applicables, dont la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, la *Loi sur l'accès à l'information*, la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin de gérer le travail et les ressources de l'unité.

Connaissance des rôles, des relations et des intérêts de la justice pénale, des partenaires de la collectivité et des organismes d'application de la loi, ainsi que des intervenants tels que les associations religieuses, culturelles et communautaires, afin de coordonner des activités de coopération et échanger l'information.

Connaissance de la théorie de l'apprentissage social, des comportements humains, des interventions cognitivo-comportementales, des principes d'apprentissage des adultes et des autres théories pertinentes, afin de diriger des programmes d'éducation pour les délinquants; planifier et évaluer la prestation des programmes; participer aux processus décisionnels impliquant les délinquants; et superviser le personnel.

Connaissance des techniques de counseling, de médiation et de négociation, afin de faire face à des situations problématiques impliquant le personnel et les délinquants.

Connaissance des populations de délinquants et de leurs diverses dynamiques, telles que la diversité culturelle, les différences de genre, les troubles de santé mentale, les besoins spéciaux, les types d'infractions et l'appartenance à des groupes de menace à la sécurité, afin de faciliter l'identification des besoins criminogènes et des facteurs contributifs; contribuer à l'élaboration des plans correctionnels, de même qu'à la sécurité des délinquants et du personnel.

Connaissance des principes qui régissent des programmes correctionnels efficaces, ainsi que des outils d'évaluation pour l'orientation vers les programmes correctionnels appropriés et des processus de gestion des cas connexes, afin de contribuer à l'avancement des plans correctionnels élaborés pour les délinquants.

Connaissance des principes et des pratiques de gestion et d'administration, afin de planifier et superviser la prestation des programmes et des ressources de l'unité, ainsi que de gérer les contrats.

Connaissance des principes, pratiques et procédures de gestion des ressources humaines et des finances, afin de participer à la sélection et à la supervision générales du personnel, et de gérer le budget de fonctionnement du Service.

Connaissance des pratiques de sécurité dynamique, afin de superviser et d'assurer la sécurité des délinquants, et des bénévoles; et réaliser les activités quotidiennes, tout en respectant les procédures de sécurité et d'urgence.

Connaissance des techniques de saisie et de récupération de données, ainsi que d'une variété de systèmes automatisés et de logiciels, y compris les objectifs et les exigences en matière de données du Système de gestion des délinquants (SGD), afin de gérer l'information.

Connaissance des tendances et des développements en ce qui concerne les concepts de réadaptation correctionnelle, les options de traitement et les programmes qui encouragent l'acquisition de compétences pratiques positives, afin d'être constamment à jour sur les récents changements dans ces domaines et d'adopter une approche actuelle dans la prestation des programmes aux délinquants.

Aptitudes à l'analyse et à la résolution de problèmes, afin de comprendre les plans correctionnels de l'équipe de gestion de cas; examiner les rapports post-programmes remplis par les intervenants de programmes; accueillir les délinquants ayant des besoins spéciaux; et reconnaître les conditions dangereuses et les substances ou activités illégales qui peuvent présenter des problèmes de sécurité.

Aptitudes à la lecture et à la compréhension, afin d'interpréter les rapports d'autres professionnels; acquérir une compréhension précise des besoins du délinquant en matière de programmes; assimiler les procédures et politiques d'autres divisions qui ont une incidence sur les programmes, le processus d'attribution des tâches et les changements apportés aux tâches et fonctions courantes.

Habilités en communication écrite, afin d'élaborer des propositions, des recommandations, des documents, des politiques, des réponses à des plaintes ou des griefs, et de la correspondance à l'usage de divers publics.

Capacités d'écoute et d'observation, afin d'interroger les délinquants et de comprendre leurs besoins individuels et leurs progrès par rapport à la participation au programme; interpréter le langage corporel lors de rapports avec les délinquants dans le but d'évaluer avec précision leur sécurité et celle des autres; et comprendre les besoins des fournisseurs de services, des professionnels, des collègues et des gestionnaires en matière de programmes correctionnels.

Habilités en communication orale, talents pour la diplomatie et aptitudes à s'exprimer en public, afin d'expliquer les problèmes du personnel liés aux programmes correctionnels; offrir conseils et orientation concernant la prestation des programmes sociaux et correctionnels; présider et participer à des comités de l'établissement; donner de la formation ou faire des présentations au personnel et aux délinquants, tout en ajustant le langage selon leurs différents niveaux de compréhension, et les guider à travers des processus complexes et conflictuels.

Le travail exige une connaissance de l'article 10 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* et de son règlement d'application, et de l'article 2 du *Code criminel du Canada* dans le but de respecter les exigences liées aux fonctions d'un agent de la paix. Des compétences en rédaction sont requises pour rédiger les rapports d'incidents de sécurité et les rapports d'observation en ce qui a trait aux attitudes négatives ou au comportement inacceptable des délinquants, conformément aux exigences se rattachant aux fonctions d'un agent de la paix.

Effort

Un effort physique est requis pour :

S'asseoir pendant de longues périodes devant un poste informatique ou lors de réunions; transporter ou déplacer du matériel et de l'équipement; se tenir debout lors de la supervision d'activités et de la formation.

Un effort intellectuel est requis pour :

Effectuer des recherches et des analyses pour déterminer l'utilisation optimale des ressources humaines, matérielles et financières du programme; formuler un plan d'action et planifier divers programmes pour répondre aux besoins des délinquants en favorisant leur réinsertion sociale en toute sécurité le plus tôt possible, malgré des ressources limitées ou des populations carcérales divisées qui peuvent nuire à la capacité d'atteindre ces objectifs; négocier des ententes de prestation de services avec le secteur privé.

Gérer différents groupes d'employés ayant des besoins et des attentes spécifiques, tels que le personnel professionnel, les entrepreneurs et les bénévoles; fournir de l'aide et des conseils au personnel afin qu'il puisse motiver les délinquants à participer à leur plan correctionnel; soutenir et motiver les employés qui travaillent avec des clients difficiles, surtout lors d'incidents critiques; et guider les ressources contractuelles qui ne connaissent pas les exigences du SCC.

Élaborer, mettre à jour et distribuer divers documents, tels que des manuels à l'intention des bénévoles pour faciliter leur orientation, des manuels d'inventaire de programmes à l'usage du personnel et des bénévoles pour les aider à identifier les programmes appropriés et pour répondre aux besoins des délinquants, ainsi que des documents de politique à partager avec le personnel et les délinquants.

Consulter les équipes de gestion de cas pour aider à l'analyse de besoins liés aux facteurs criminogènes de la population de délinquants; évaluer la participation des délinquants aux programmes correctionnels ou de réadaptation; et communiquer les renseignements relatifs aux progrès des délinquants dans ces programmes pour appuyer le processus décisionnel.

Fournir une rétroaction et un renforcement aux délinquants qui se conforment à leurs plans correctionnels, en collaboration avec le Comité d'intervention correctionnelle; fournir des conseils et expliquer les sanctions associées au refus de participer aux plans correctionnels, aidant ainsi le délinquant qui ne se conforme pas à évaluer les conséquences personnelles et à prendre des décisions concernant son propre plan correctionnel.

Veiller à la réalisation des rapports et des évaluations concernant les délinquants qui éprouvent des difficultés à participer au programme et proposer des stratégies d'amélioration aux délinquants, intervenants du programme et services d'emplois; examiner les rapports postérieurs au programme pour aider les agents de libération conditionnelle à faire des recommandations concernant les délinquants, pour ajuster les plans correctionnels et pour fournir des renseignements aux diverses commissions et autorités décisionnelles.

Élaborer et mettre en œuvre une infrastructure propice à l'administration et à la prestation des programmes correctionnels et sociaux, ainsi que des activités des délinquants, en conformité avec les normes nationales; surveiller et analyser les problèmes liés à la prestation des programmes, recenser les lacunes et recommander des améliorations pour assurer l'efficacité et la pertinence des programmes.

Planifier et diriger la prestation des programmes correctionnels et sociaux, ainsi que les activités pour les délinquants; assurer la supervision des délinquants dans un contexte de programmes sécuritaire et humain; faire preuve d'intégrité et de respect à l'égard de la confidentialité, de la dignité et de la diversité culturelle des individus pendant le déroulement des programmes et des activités; et formuler des recommandations et prendre des décisions qui ont un effet sur la réadaptation et la réinsertion des délinquants dans la collectivité.

Surveiller et effectuer un contrôle de la qualité diversifié en raison du large éventail d'employés à sa charge et de la variété d'activité assignées, y compris les programmes correctionnels, les demandes de dérogations, les questions liées à l'emploi et à l'éducation, ainsi que les programmes sociaux.

Aider à l'analyse des besoins criminogènes de la population de délinquants et contribuer à de nouvelles initiatives portant sur l'élaboration de politiques et de programmes; gérer la sélection des délinquants dans des programmes qui facilitent leur développement personnel et qui correspondent à leurs besoins, à leurs comportements délinquants et à leur niveau de risque, ainsi que déterminer l'intensité, la durée et le type de programmes qui conviennent le mieux à chacun d'entre eux.

Élaborer des stratégies d'intervention visant à éviter ou à résoudre les conflits entre délinquants ou entre groupes de délinquants, tout en veillant à ce que les objectifs organisationnels soient atteints; et conseiller la direction et le personnel sur des questions liées à la prestation des programmes correctionnels et sociaux.

Signaler immédiatement au personnel de sécurité toute information ou observation susceptible de mettre en péril la sécurité des individus ou des installations et remplir la documentation connexe au besoin; contribuer à la sécurité du personnel et des délinquants en assurant une sécurité dynamique par le biais de l'observation, de la surveillance et du signalement; et contribuer à l'interception de drogues, à la gestion de la population délinquante et aux stratégies utilisées face aux groupes de menaces à la sécurité.

Un effort psychologique est requis pour :

Garder son sang-froid, son impartialité et une attitude professionnelle, quels que soient les comportements, attitudes et casier judiciaire du délinquant; s'engager à atteindre des buts et des objectifs à long terme lorsqu'ils sont confrontés à des défis à court terme pour atteindre ces buts; et aider le personnel à développer leur résilience face aux changements et à l'état de leur santé mentale.

Responsabilité

Ressources humaines :

Apporte un soutien au processus de certification des agents de programmes correctionnels en assurant leur conformité avec les exigences relatives à l'examen de la qualité.

Gère les employés subordonnés et les équipes de projets, et attribue le travail; établit les priorités, fournit des directives et motive l'équipe à réaliser les objectifs; encourage et facilite l'accès aux possibilités d'apprentissage et de perfectionnement continus; assure le suivi des progrès et évalue le rendement; effectue la planification de la dotation en personnel et des ressources humaines; met en œuvre des politiques et des normes en matière de ressources humaines; et favorise un milieu de travail équitable, diversifié et inclusif.

Conformément aux fonctions d'un agent de la paix, prépare des rapports oraux et écrits à l'intention du personnel correctionnel au sujet des observations faites sur le comportement des délinquants dans le but de l'aider à prendre des décisions quant à la discipline des délinquants, leurs déplacements et leurs transfèrements, ainsi qu'à la sécurité générale et le maintien de l'ordre au sein du site en question. Le titulaire du poste veille à ce que les délinquants respectent les règles et règlements ministériels. Il peut recommander des mesures disciplinaires allant d'une réprimande verbale à une recommandation de porter des accusations; cette mesure est conforme à l'article 10 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. Le titulaire du poste peut arrêter et inculper un délinquant présumé, en conformité avec l'article 2 du *Code criminel du Canada*.

Ressources financières :

Planifie et surveille un budget annuel, ainsi que fait des recommandations au superviseur pour obtenir des fonds supplémentaires; approuve et surveille les dépenses pour les biens et services, les déplacements et les autres besoins de fonctionnement et d'immobilisations mineures dans les limites du budget alloué.

Élabore les demandes de propositions pour la prestation de programmes, de services d'emplois et d'autres services; conclut des contrats et gère le budget pour la prestation de ces programmes et services; vérifie la réception des biens et services, et autorise le paiement.

Ressources techniques :

Utilise un ordinateur personnel et ses périphériques, du matériel de bureau standard, de l'équipement audiovisuel, de même que des fichiers en format électronique ou imprimé, et assure la garde et l'entretien de ces ressources; et possède la garde des clés des bureaux, des classeurs et des zones d'entreposage.

Conditions de travail

Conditions physiques :

Le travail implique une exposition continue au bruit du bureau, un manque d'intimité, des interruptions et une exposition à la luminosité d'un écran d'ordinateur.

Le travail se déroule dans un établissement correctionnel fédéral et implique des interactions étroites avec les délinquants, ce qui génère souvent des risques d'exposition à des maladies transmissibles, ainsi que des risques accrus de menaces, de violence et d'exposition à des incidents et des crimes odieux pouvant entraîner des préjudices personnels. La zone de travail peut être peuplée et bruyante, et peut impliquer une exposition quotidienne à des images, des sons et des odeurs désagréables.

Conditions psychologiques :

Le travail implique un stress potentiel résultant de la gestion d'échéanciers serrés et de contraintes de temps, de priorités changeantes et conflictuelles, de demandes multiples, d'une lourde charge de travail, de questions délicates, de ressources restreintes, d'un manque d'espace pour réaliser les programmes, de la nécessité de tenir compte de nombreux facteurs et points de vue, ainsi que de l'expression des attentes et des exigences des employés.

Le travail peut impliquer un stress post-traumatique ou un traumatisme indirect causé par l'exposition à des renseignements de nature explicite et violente contenus dans les dossiers de renseignements, et par l'implication dans des incidents critiques, des menaces, des risques de représailles et un environnement potentiellement à haut risque.